



Communiqué de presse

Jeudi 7 janvier 2016

Des créations artistiques et un engagement citoyen pour la liberté d'expression et les valeurs de la République à l'École

Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a souhaité la création d'une œuvre symbolique et artistique à destination de tous les élèves. Le trompettiste Ibrahim MAALOUF a composé la musique de la chanson « **Un automne à Paris** » sur un poème de l'écrivain et académicien Amin MAALOUF. Il s'agit de leur première collaboration, écrite dans le contexte post-attentats du 13 novembre, en hommage à l'ensemble des victimes de janvier et de novembre 2015.

La musique débute avec une strophe musicale sans parole qui permet aux élèves d'écrire leur propre quatrain. Pour permettre la diffusion de cette œuvre dans tous les établissements scolaires, une version instrumentale interprétée par l'Orchestre national de Radio France, accompagnée du texte de la chanson, ainsi qu'une partition pour piano sont mises en ligne sur le site eduscol.education.fr/commemoration-attentats-2015. Cette mélodie pourra être écoutée en classe lors d'un échange pédagogique ou chantée par une chorale scolaire. Son usage n'est pas obligatoire, il constitue une opportunité pédagogique supplémentaire. La qualité de l'œuvre témoigne de l'engagement des artistes. Elle sera également diffusée en version libre de droit interprétée par la chanteuse Louane.

« Un automne à Paris » sera présenté le lundi 11 janvier 2016 à la Maison de la Radio, lors d'une soirée que les ministres en charge de l'Éducation et de la Jeunesse, Najat VALLAUD-BELKACEM et Patrick KANNER, ont voulue. Lors de cet évènement qui sera diffusé en streaming notamment sur le site du ministère, le Président de la République, François HOLLANDE, présentera ses vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement : volontaires du service civique, membres de la réserve citoyenne, responsables des services publics engagés au service de la jeunesse, responsables associatifs. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des initiatives pédagogiques prises par le ministère de l'Éducation nationale : parcours citoyen, éducation aux médias, enseignement moral et civique, Journée nationale de la laïcité du 9 décembre, promotion de la citoyenneté par l'engagement, création de la réserve citoyenne.

Cette soirée mettra à l'honneur les différentes formes d'engagement pour une société unie autour de valeurs communes et invitera également à se tourner vers l'avenir, vers la créativité et l'inventivité, avec la présence d'artistes engagés auprès de l'École et de la jeunesse.

Les enseignants qui souhaitent travailler avec leurs classes autour des commémorations trouveront un ensemble de ressources pédagogiques sur **le nouveau portail « Valeurs de la République »** mis en ligne par le réseau Canopé : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html> . Ils trouveront sur ce portail :

- des ressources visant à apporter un éclairage historique et philosophique sur les notions et les valeurs propres à la République et à ses principes fondamentaux ;
- des ressources sur la Journée nationale de la laïcité : <https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/laicite.html>
- des dessins reçus par Charlie Hebdo après les attentats de janvier 2015, valorisés en partenariat avec l'association "Dessinez Créez Liberté" (DCL) initiée par Charlie Hebdo, SOS Racisme et le syndicat lycéen la FIDL. Réalisés par des enfants et des adolescents, seuls ou en classe, ces dessins expriment l'attachement de la jeunesse aux valeurs de la République, à ses principes fondamentaux de liberté de créer, de dessiner, de s'exprimer. Ce kit pédagogique, accessible depuis le site du Réseau Canopé, prend la forme de sept dossiers thématiques complémentaires : <https://www.reseau-canope.fr/je-dessine.html> ;
- le numéro spécial du Petit Quotidien, « La République française et ses valeurs expliquées aux enfants », destiné aux élèves de 7 à 14 ans : <https://cdn.reseau-canope.fr/archivage/valid/telechargeable/NT-8320-9838.pdf>

Service de presse : 01 55 55 30 10 – spresse@education.gouv.fr
education.gouv.fr/presse